

## CR réunion GTEMR du 11 mars 2022

L'objectif de la réunion est d'échanger sur les protocoles de réalisation des états initiaux de l'environnement pour le projet de parc éolien en mer au large de la Bretagne Sud. La DGEC a mandaté le bureau d'étude Setec pour l'effectuer sur la partie parc. RTE a mandaté le bureau d'étude TBM pour l'effectuer sur la partie raccordement. Setec et TBM ont donc présenté tour à tour leurs protocoles et plans d'échantillonnage, compartiment par compartiment. Avant cela, Adeline Morlière, en charge du suivi de l'état initial de l'environnement à la DGEC, a présenté brièvement la méthode pour réaliser l'état initial de l'environnement (cf. annexe 1\_diaporama).

### Intervention d'Adeline Morlière de la DGEC

Pour établir l'état initial de l'environnement pour l'AO5, la DGEC travaille avec plusieurs prestataires (publics ou privés) comme Météo France pour les études de vent, le SHOM pour la sédimentologie, le Cerema et l'Ifremer pour les activités anthropiques, Technoambiante et Géoquip pour la géologie et enfin Setec pour la biodiversité, le patrimoine et le paysage... [Pour plus de détails, se référer à l'annexe 1]

La zone d'étude en mer comporte 233 km<sup>2</sup> dont 130 km<sup>2</sup> retenus pour l'AO5 et le reste pour la poursuite des études préalables à un second appel d'offres. Des études et campagnes sont menées sur le milieu physique marin (qualité de l'eau et des sédiments, bruit aérien et sous-marin) de la zone d'étude en mer pendant 1 an et sur la biodiversité marine (mégafaune, peuplements et habitats benthiques et poissons, mollusques et crustacés) pendant 2 ans. Le but de ces études est d'évaluer les enjeux de ces différents compartiments.

L'état initial sera ensuite remis au lauréat qui effectuera une étude d'impact avec des mesures ERC (éviter, réduire, compenser). Les données brutes sont transmises au fur et à mesure de leur acquisition aux candidats à l'AO5.

La réunion de lancement du marché a eu lieu le 10 janvier. Fin mars 2022, Setec débutera les premières campagnes (notamment pour les habitats benthiques pour couvrir l'hiver 2022). Dès que le lauréat sera désigné, il sera associé aux campagnes menées par Setec.

### Intervention de Bertrand Bourdon de RTE

RTE présente le bureau d'étude TBM, en charge des études pour le raccordement aussi bien à terre qu'en mer.

*Au moment de la réunion du GT EMR du 11 mars, 2 zones de raccordement étaient encore en discussion pour la partie du raccordement en mer et 3 pour la partie à terre.*

Des études et campagnes sont menées pendant 1 an sur le milieu physique marin (qualité de l'eau et des sédiments, bruit sous-marin) de la zone d'étude en mer et sur la biodiversité marine (mammifères marins, peuplements et habitats benthiques et poissons, mollusques et crustacés). Le but de ces études est d'évaluer les enjeux de ces différents compartiments.

## **Intervention de Françoise Levêque de Setec (cf. annexe 2)**

Setec présente les zones d'étude retenues pour le parc en mer, pour mener les campagnes sur les différents compartiments.

La zone d'étude immédiate est constituée de fonds meubles et rocheux avec une profondeur comprise entre 80 et 100 mètres. La zone d'étude rapprochée (en pointillés sur la carte de la présentation) correspond une zone tampon de 20 km autour de la zone d'étude immédiate de 233 km<sup>2</sup>.

La qualité de l'eau ; la qualité des sédiments ; le bruit aérien ; le bruit sous-marin sont des compartiments relatifs au milieu physique. Le phytoplancton et zooplancton ; les habitats et les peuplements benthiques ; les poissons, mollusques et crustacés ; la mégafaune et l'avifaune marines ; les chiroptères sont des compartiments relatifs à l'écosystème marin.

Certains compartiments (qualité de l'eau ; qualité des sédiments ; bruit sous-marin ; habitats et peuplements benthiques ; poissons, mollusques et crustacés ; et une partie de la mégafaune marine) sont communs à la partie raccordement et parc et de ce fait ont des protocoles communs recourant aux mêmes outils entre Setec et TBM.

[Pour une présentation plus exhaustive des protocoles de chaque compartiment, se référer à la présentation de Setec, annexe 2.]

### **Qualité de l'eau**

L'objectif des études sur ce compartiment est de décrire les conditions environnementales pour caractériser le milieu. Des données sur la température, la salinité, la turbidité et le pH sont collectées grâce à un suivi avec des stations, une sonde multi paramètres et des bouteilles Niskin.

Liste des remarques/questions posées avec leurs réponses associées (→) :

1. Est-ce que les recommandations du projet ANODE/FEM (= mesurer les éléments chlorés et bromés) ont été intégrées à votre protocole ?  
→ Ces recommandations n'étaient pas sorties au moment de l'étude bibliographique donc elles n'ont pas été utilisées.
2. Il serait utile de déterminer les niveaux d'enjeux pour explorer de façon proportionnée les différents compartiments.  
→ Setec a indiqué que ce point était pris en compte.
3. Est-ce que les prélèvements auront lieu sur la même journée ?  
→ Oui

### **Qualité des sédiments**

L'objectif des études sur ce compartiment est de décrire les caractéristiques physico-chimiques des sédiments. Des données sur la densité, la granulométrie, les matières sèches, la teneur en carbone organique total, la présence d'azote sont collectées grâce à un suivi avec des stations et des prélèvements à la benne.

Liste des remarques/questions posées avec leurs réponses associées (→) :

1. [Question de Jennifer Garcia d'Océole] Pour la qualité des sédiments marins, pourquoi avoir fait le choix de ne mettre qu'une seule station d'échantillonnage dans la zone de l'AO5 ? Y a-t-il des réplicats prévus ?  
→ Setec a indiqué que tout ce qui était en rouge dans la carte de nature des fonds correspond à une zone dans laquelle on ne peut pas faire de prélèvements des sédiments. Setec suppose qu'il y a une homogénéité du substrat. Setec a noté la remarque pour mettre une seconde station.

**Bruit aérien**

L'objectif des études sur ce compartiment est de dresser le protocole sonore initial et de mesurer le bruit ambiant grâce à un sonomètre avec une période d'échantillonnage de 10 minutes et de deux stations (1 sur Groix et 1 sur Belle-Ile).

Liste des remarques/questions posées avec leurs réponses associées (→) :

1. Un point de mesure supplémentaire pourrait être intéressant au niveau de Lorient pour qualifier l'impact du trafic des navires de maintenance.  
→ Setec prend en compte cette remarque pour en discuter avec la personne en charge de l'étude.
2. Au-delà des périodes visées (végétatives/non végétatives), il conviendrait de cibler des périodes de jour comme de nuit et des périodes où les conditions atmosphériques sont les plus défavorables (taux d'humidité maximisant) car le bruit se propage davantage quand le taux est important.  
→ Setec a indiqué que le choix avait été fait de couvrir une période de 15 jours avec donc potentiellement de la variabilité météorologique.

**Bruit sous-marin**

Pour ce compartiment, Setec travaille avec un autre bureau d'étude (Sinay représenté par Mathieu Jacob) en qualité de sous-traitant. C'est donc ce sous-traitant qui est intervenu pour la présentation de ce compartiment.

Ce compartiment est mutualisé avec l'écoute passive des cétacés (une des campagnes réalisées pour étudier les mammifères marins). L'objectif des études de ce compartiment est donc de caractériser le bruit ambiant de la zone d'étude et de détecter la présence de mammifères marins. Pour cela, 3 lignes de mouillage avec enregistreurs, hydrophones et C-Pod vont être déployées. Le temps d'échantillonnage sera d'un mois par saison avec une campagne par saison. 3 stations seront déployées dont 2 dans la zone d'étude et 1 en station témoin à l'extérieur.

Liste des remarques/questions posées avec leurs réponses associées (→) :

1. Une campagne d'un mois par saison n'est-elle pas trop courte pour une bonne représentativité ? N'y a-t-il pas un réel intérêt de déploiement d'un hydrophone en continu sur la zone pendant une bien plus longue période (jusqu'à 1 an) ?

→ Sinay indique que l'important est d'avoir une représentativité sur la saisonnalité. Les enregistreurs utilisés enregistreront pendant 1 an en continu (couvrant quatre saisons). Ils sont un outil complémentaire des autres campagnes aériennes et nautiques.

2. Serait-il possible d'avoir des précisions sur la modélisation du bruit ainsi que sur l'intégration des paramètres de site dans le modèle ?

→ Sinay n'raiera cette question à ses équipes. Les éléments de réponse seront intégrés dans la fiche protocole de la campagne d'acoustique passive.

*Réponse apportée par Sinay post réunion du 11 mars :*

*La modélisation consiste à cartographier les niveaux de bruit ambiant dans la zone d'étude pendant la phase initiale. Le moyen utilisé est l'application d'un modèle de propagation acoustique qui permet de calculer les pertes de transmission et le niveau rayonné de toutes les sources présentes (navires et vent) en toute position autour de la zone d'étude. Ces pertes de transmission sont calculées en utilisant des codes de simulation numérique au meilleur de l'état de l'art adaptés à l'échelle de la zone. Ces codes sont alimentés par les paramètres environnementaux de la zone de propagation comme la bathymétrie du site, les propriétés géo-acoustiques du fond et le profil célé-bathymétrique (vitesse du son dans l'eau), etc. Nous ajustons ces paramètres de l'environnement de propagation avec des campagnes de calibration active et passive in situ et qui permettent de renforcer l'adéquation entre le modèle et le site étudié.*

3. [Question de Damien Collet] Y a-t-il possibilité de positionner des hydrophones à côté de la route maritime (pour comparer le bruit ambiant des activités anthropiques) ?

→ Sinay a indiqué que le trafic a été pris en compte par les équipes. *Hors réunion : si la route maritime se trouve dans un rayon d'environ 10 km par rapport l'enregistreur, son impact sera détecté.*

4. Y a-t-il eu un croisement avec les données METOC et AIS (trafic maritime) ?

→ AIS oui / METOC pas à la connaissance de Mathieu Jacob. *Hors réunion : les niveaux du bruit enregistré sont croisés avec la vitesse du vent et le nombre de passage des navires dans un rayon de quelques kilomètres (selon la zone).*

5. Les protocoles de Sinay sur les écoutes sont assez différents de ceux de TBM (enregistrement en continu sur un mois pour Sinay VS 75% du temps pendant 2 mois pour TBM). Quelle est la compatibilité à comparer ces résultats ?

→ Il y a aura des stations communes. Sinay est dans l'attente du choix du fuseau de raccordement. A propos du temps d'échantillonnage, les périodes entre TBM et Sinay sont comparables en termes de données recueillies. Les enjeux n'étant pas totalement les mêmes entre la partie parc et la partie raccordement, les protocoles sont donc distincts. Des échanges d'information sont prévus entre TBM et Sinay.

## **Phyto et zooplancton**

Setec a expliqué la différence entre les planctons : le phytoplancton correspond au plancton végétal et le zooplancton au plancton animal. Le phytoplancton est une production primaire tandis que le zooplancton est un prédateur du phytoplancton. De plus, les poissons mangent le zooplancton.

Le but des études de ce compartiment est de suivre la variabilité spatio-temporelle des communautés. Cette surveillance s'opère par des suivis avec stations. Des mesures *in situ* à la sonde pour la chlorophylle A et des échantillonnages à la bouteille Niskin (pour le phytoplancton) et au filet WP2 – 200 µm (pour le zooplancton) sont également prévus.

Liste des remarques/questions posées avec leurs réponses associées (→) :

1. Phytoplancton : prévoir de réaliser la campagne autour de la marée basse  
→ étant donné le nombre important de stations, cela n'est pas possible, car le nombre d'heure autour de la marée basse est trop restreint. Le déclenchement de la campagne visera des périodes de morte-eau dans le but de garantir une homogénéité des prélèvements.

### **Habitats et peuplements benthiques**

L'objectif des études sur ce compartiment est de déterminer la répartition, l'étendue et l'état écologique des habitats benthiques. Pour les habitats sédimentaires, un suivi avec stations est mis en place ainsi que des prélèvements à la benne DayGrab (avec 5 répliqués). Pour les habitats rocheux, des transects (linéaires de 500 à 1 000 mètres) en complément de points fixes ainsi que le déploiement de ROV sont mis en place. [Pour plus de détails sur les efforts d'échantillonnage et les stratégies d'échantillonnage pour ce compartiment, se référer à la présentation de Setec, annexe 2.]

Liste des remarques/questions posées avec leurs réponses associées (→) :

1. Comment se fera la restitution des résultats (notamment du ROV) ?  
→ Setec fournit les fichiers vidéos et d'images avec un rapport d'interprétation. La DGEC diffuse les données aux candidats de l'AO5. Pour le public, la DGEC doit encore réfléchir aux modalités de diffusion de l'information.

### **Poissons, mollusques et crustacés**

Les diverses communautés de poissons, de céphalopodes et de crustacés sont structurées par des paramètres environnementaux tels que la profondeur, la température de l'eau et la nature des fonds marins. L'objectif des études de ce compartiment est de déterminer la diversité et la répartition des espèces, la structure et l'état écologique des populations.

Les outils utilisés varient entre le suivi des espèces benthodémersales et les espèces pélagiques. Certains outils seront communs à Setec et à TBM.

[Pour plus de détails sur les efforts d'échantillonnage et les stratégies d'échantillonnage pour ce compartiment, se référer à la présentation de Setec, annexe 2.]

Liste des remarques/questions posées avec leurs réponses associées (→) :

1. Julien Dubreuil est intervenu pour poser plusieurs questions qui ont fait l'objet d'un e-mail et de réponses de la DGEC plus détaillées ci-après :

- a) Il y a un gros décalage entre ce qui a été présenté au débat public et les protocoles ici (pas de prise en compte de toutes les études bibliographiques).  
→ La synthèse bibliographique qui a été communiquée a été réalisée en complément des éléments déjà fournis pour le débat public. C'est bien l'ensemble de ces éléments (synthèse bibliographique et éléments produits pour le débat public) qui ont été considérés pour dimensionner les campagnes. Ces éléments vont prochainement être compilés dans un nouveau document de synthèse bibliographique. Le rapport final de l'état initial environnemental inclura cette synthèse bibliographique complète et l'analyse des données issues des campagnes de terrain.
- b) L'objectif de valoriser l'état initial dans l'état de référence est une démarche réfutée par le Comité des pêches.  
→ Le plan d'échantillonnage qui a été défini est adapté pour élaborer l'état initial de l'environnement afin d'évaluer les impacts potentiels du parc dans l'étude d'impact.

L'état de référence pour permettre le suivi global des impacts potentiels du parc sera composé de 3 ans de campagnes, pas forcément consécutifs. Les deux ans de campagnes pour établir l'état initial pourront ainsi être valorisés dans l'état de référence, puis une année supplémentaire de mesures réalisées avant les travaux complétera l'état initial pour constituer l'état de référence.

Si les campagnes d'état initial n'étaient pas valorisées pour établir l'état de référence pour le suivi du parc, des campagnes similaires à celles menées durant l'état initial devraient à nouveau être menées durant 3 ans supplémentaires, en plus des 2 ans de campagne de l'état initial. Ainsi, ne pas valoriser l'état initial dans l'état de référence induirait un double désavantage, avec des coûts plus élevés pour la collectivité et une présence sur site plus longue.

La stratégie adoptée par l'État pour permettre un suivi global du parc ne dispensera pas, si besoin, le porteur de projet de mesures pour permettre le suivi plus local de chaque éolienne. De même, si une technologie non disponible au moment de l'état initial était disponible ultérieurement, des campagnes mettant en œuvre cette nouvelle technologie pourraient être menées en vue du suivi.

Enfin, la zone choisie au large de la Bretagne Sud est hétérogène et peu connue. Ainsi, la réalisation de mesures exhaustives lors de l'état initial garantit une connaissance suffisante de la zone pour un dimensionnement au plus juste pour les suivis durant toute la vie du parc.

- c) Les protocoles en eux-mêmes sont en dehors des standards d'étude. Le Comité des pêches a également un doute sur la capacité d'analyse du bureau d'étude.  
→ Pour les protocoles les plus standards « filet », « chalut de fond » et « casier », Setec Énergie Environnement (SEE) dispose d'une équipe expérimentée et formée pour leur mise en œuvre et bénéficie de l'expérience recueillie sur d'autres projets.  
Pour les protocoles cités comme « moins » standards, SEE rappelle que ces protocoles s'appuient d'ores et déjà sur des protocoles de programmes anciens de l'Ifremer, et qui ont fait leurs preuves. La mise en œuvre de ces protocoles pour le projet et le contrôle qualité des résultats seront soumis à validation de l'Ifremer

- d) Le Comité des pêches demande à réinterroger la place de l'Ifremer et du Conseil Scientifique dans la définition des protocoles d'étude (l'Ifremer devrait être moteur des protocoles).  
→ Ce n'est pas le positionnement de l'Ifremer dont les experts sont déjà sur-sollicités. Le choix retenu est fait de les faire intervenir suite aux propositions du bureau d'étude. L'Ifremer était présent au début du processus (l'Ifremer a donné des recommandations à Setec lors de la réunion de lancement) et donne son avis sur les protocoles lors de cette première phase de définition des campagnes.
  - e) Les protocoles de suivi devraient être discutés dans un conseil scientifique.  
→ Pour la façade MEMN et NAMO, les Conseils Scientifiques de façade sont en cours de création et il est prévu de les associer dès qu'ils seront créés.
  - f) Les études préalables sont hors champ de l'évaluation environnementale et des mesures ERC alors qu'elles ont un impact environnemental. Le Comité des pêches souhaite donc qu'elles soient intégrées au processus d'évaluation environnementale.  
→ Des mesures in situ durant les campagnes techniques sont en cours de réflexion pour évaluer les impacts durant les opérations de forage.
2. [Question d'Armand Quentel] Les études et campagnes d'un état initial n'ont rien à voir avec les études et campagnes de l'état de référence. Il faut éviter les erreurs qu'on a pu voir sur d'autres parcs éoliens.  
→ voir réponse à la question 1b
3. [Question de Julien Dubreuil] Nous souhaitons une saisine de l'IFREMER pour leur demander de réaliser les protocoles de l'état initial et de suivi.  
→ Les experts de l'Ifremer sont impliqués dans les protocoles. Les retours d'expérience des autres parcs sont déjà très valorisés. Setec s'est déjà appuyé sur les protocoles préalablement définis. La DGEC note le souhait d'avoir le retour de l'IFREMER sur les protocoles présentés.

### **Mégafaune marine et avifaune marine**

Ce compartiment comporte un fort enjeu patrimonial avec de nombreuses espèces protégées. L'objectif des études de ce compartiment est de déterminer la diversité et la répartition des espèces.

L'effort d'échantillonnage sera d'une campagne par mois pendant 2 ans pour les campagnes d'observations aériennes et nautiques.

Concernant l'avifaune, un suivi spécifique pour 3 espèces (dont le goéland argenté et brun) sera assuré par télémétrie sur 80 individus.

Pour les mammifères marins, l'écoute passive, présentée par Sinay, est un complément au suivi visuel.

[Pour plus de détails sur ce compartiment, se référer à la présentation de Setec, annexe 2.]

Liste des remarques/questions posées avec leurs réponses associées (→) :

1. Pourquoi ne pas avoir privilégié du suivi aérien digital (à la différence de l'AO4 et d'autres projets offshore en France) ?  
→ Pour l'AO4, la technologie est ressortie comme n'étant pas assez mature. La DGEC attend les résultats d'OWFSOMM (un programme de recherches mené par France Energies Marines) avant de lancer du tout digital. Il y aura de 3 à 4 survols OWFSOMM pour l'AO5 qui seront transmis à OWFSOMM.
2. Concernant l'avifaune, pourquoi avoir abandonné le dispositif radar (qui était cité dans le CCTP) ? Comment être certains d'avoir assez de données ?  
→ Le radar est bien envisagé comme sur l'AO4. La DGEC attend les résultats des tests d'Engie pour juger de la maturité de la technologie et statuer.
3. Est-il possible d'avoir un réseau de radar à terre ?  
→ L'option est sur la table. Le compartiment est encore à l'étude.
4. Est-ce que les protocoles de l'avifaune et des chauves-souris sont soumis à validation du CNPN ?  
→ Non ce n'est pas prévu. La DGEC a sollicité l'appui de l'OFB et de Cohabys pour valider ces protocoles.

### **Chiroptères**

22 espèces sont recensées en Bretagne dont 3 qui sont de grandes migratrices. Des stations seront installées à terre pour de l'écoute passive et des stations d'observations en mer sont également prévues.

[Pour plus de détails sur ce compartiment, se référer à la présentation de Setec, annexe 2.]

Liste des remarques/questions posées avec leurs réponses associées (→) :

1. 6m/s de vitesse de vent sont requis pour faire fonctionner le matériel mais les sorties ne sont prévues que par temps calme. N'y a-t-il pas un risque de manquer de la donnée ?  
→ Effectivement, les sorties en mer doivent se faire par temps calme pour des raisons de sécurité mais les stations fixes fonctionnant en continu donneront des informations.

**Quelques questions d'ordre général ont été posées (liste ci-dessous avec leurs réponses associées →) :**

1. Les protocoles ont-ils déjà été revus, analysés et/ou validés par l'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) de la DGEC (CréOcéan) et les principaux acteurs OFB, Cerema, Ifremer ? Si oui, les protocoles présentés prennent-ils en compte leur appréciation ?  
→ Les calendriers sont très contraints. Les experts ont été et sont mobilisés. La présentation d'aujourd'hui est une première présentation après relecture de la DGEC et de la DREAL. Des réunions se tiennent la semaine prochaine (15 mars) avec les experts évoqués dont les AMO.

2. Nous sommes dans la phase avant travaux. Ces protocoles seront-ils les mêmes durant les phases ultérieures (travaux, exploitation du parc, déconstruction et retour à la normale) ? De plus, comment les résultats seront-ils rendus au public ?  
→ La DGEC veut valoriser l'état initial (décrire l'environnement pour l'étude d'impact) dans l'état de référence (utilisé pour les différentes phases du projet), par contre seuls les compartiments présentant un réel enjeu continueront à être suivis. Comme indiqué précédemment, la réalisation de mesures exhaustives lors de l'état initial garantit une connaissance suffisante de la zone pour **un dimensionnement au plus juste** pour les suivis durant toute la vie du parc. Le site [eoliennesenmer.fr](http://eoliennesenmer.fr) sert de plateforme pour la diffusion des rapports

### **Clôture de la réunion**

La réunion s'est clôturée sur l'évocation de la réunion de la semaine suivante (15 mars) dans laquelle les protocoles seront présentés aux AMO de la DGEC.

Le calendrier précis d'échanges avec les candidats à l'AO5 sera bientôt communiqué. L'enjeu est de lancer la campagne pour les habitats benthiques pour l'hiver 2022 ainsi que les campagnes pour les poissons, mollusques et crustacés.

Enfin, les membres du GT EMR de la CRML peuvent envoyer leurs remarques à l'adresse générique du projet A5 ([eolienflottant-ao2021.drealbretagne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:eolienflottant-ao2021.drealbretagne@developpement-durable.gouv.fr)) avec en copie les 3 présidents.

## Liste des participants

<b>F</b>	francoise.leveque (Moi)	 
<b>SP</b>	SGAR PRÉFECTURE RÉGI... (Hôte)	 
<b>JD</b>	jerome Dumont (Consortiu...)	  
<b>GC</b>	Garant CNDP Marc Di Felice	 
<b>A-</b>	adeline.morliere - French Ministry	 
<b>A</b>	alexandre.ely	 
<b>AL</b>	Alizée Lopez - OW	 
<b>AT</b>	Ambre Tréhin - Shom	 
<b>AG</b>	Anne Georgelin (SER)	 
<b>AM</b>	Antoine Merlot	 
<b>AQ</b>	Armand QUENTEL CRPMEM BZH	 
<b>A</b>	Audrey Olivier	 
<b>AJ</b>	Aurélie Jolivet-TBM	 
<b>BV</b>	bretagne vivante G Kervingant	 
<b>CH</b>	Caroline Hamy (VALECO)	 

<b>CH</b>	Caroline Hamy (VALECO)	 
<b>CC</b>	Cecile Chapelle - INIZI Environn...	 
<b>CD</b>	Cécile DANIEL (AQTA)	 
<b>CS</b>	Clémence Soret (TotalEnergies)	 
<b>CJ</b>	CNDP jean pierre BOMPARD	 
<b>D</b>	d.accoley	 
<b>DT</b>	Davide Tramballi	 
<b>DG</b>	Didier Grosdemange - Gaïa Ter...	 
<b>DD</b>	DIMER DIMER	 
<b>DD</b>	dominique delchambre FFESSM...	 
<b>EB</b>	E Bothorel	 
<b>ED</b>	Eric Duporte (Shom)	 
<b>ES</b>	Esther Savina - wpd	 
<b>G2</b>	GLD-CDPMEM 22	 
<b>GG</b>	Gwénola GUILLOUET	 

- GG** Gwénola GUILLOUET  
- JD** Jean-Pascal DEVIS - DDTM 56  
- JP** Jehanne Prevot - France Energi...  
- JD** jerome Dumont (Consortium Ba...  
- J** jgarcia  
- J** jmjubost  
- JD** Julien Dubreuil - CRPMEM BZH  
- LC** Laure Castaing wpd offshore  
- LL** LEDEZ Lucie  
- LA** Louise Authié-Raimbault  
- M-** Mallo - Maison de la Mer  
- A** Marc Suquet CPIE  
- ML** Marine Lasne  
-  Mathilde Cagnard (DGEC)  
- MR** Morqane Ramonet - CDPMEM29  

- MR** Morgane Ramonet - CDPMEM29 ✖ 🗨
- NF** Nicolas FRAYSSE ✖ 🗨
- NK** Nicolas KERLOCH - Quimper C... ✖ 🗨
- OA** OW Agnès Sabourin ✖ 🗨
- PM** Paul Marec Codep29FFESSM ✖ 🗨
- PD** Pierre Duthion - EDF Renouvela... ✖ 🗨
- PP** Pierre PALLADIN ✖ 🗨
- PR** Pierre ROCA ✖ 🗨
- PM** Prefecture Maritime BRest ✖ 🗨
- PF** Président FFESSM 56 LIOT Pascal ✖ 🗨
-  Quentin Renault ✖ 🗨
- RL** Région/JM LOPEZ ✖ 🗨
- RB** RTE Bertrand Bourdon ✖ 🗨
- TC** Thomas Chiron ✖ 🗨
- X** x.dolbeau ✖ 🗨